

le journal

d'ATD Quart Monde

n°554 - février 2025



L'ACCÈS AUX DROITS : UN PARCOURS DU COMBATTANT

↑ © ATD Quart Monde

Le manque d'informations, la complexité des démarches ou encore la peur d'être stigmatisé sont des obstacles, parfois infranchissables, pour accéder à ses droits. Des initiatives sont menées, comme Territoires zéro non-recours, pour améliorer l'effectivité des droits sociaux en France. Mais l'évolution des pratiques prend du temps.

À LIRE AUSSI : À LA MAISON QUART MONDE DE PARIS, UN « ESPACE DE LIBERTÉ » POUR « ÉCRIRE, SANS SE TRACASSER » P.3
PORTRAIT : MARIETTE LEGENDRE VEUT « LAISSER QUELQUES MARQUES DE MIEUX-ÊTRE AUX AUTRES » P.8

N° 554
février 2025 - 1€

AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ.
"LÀ OÙ DES HOMMES SONT CONDAMNÉS À VIVRE DANS LA MISÈRE, LES DROITS DE L'HOMME SONT VIOLÉS. S'UNIR POUR LES FAIRE RESPECTER EST UN DEVOIR SACRÉ." J. WRÉSINSKI, FONDATEUR DU MOUVEMENT

l'éditorial



ANNE-MARIE DE PASQUALE

Membre de la délégation nationale

Sortir de l'hiver

Nous voici au milieu de l'hiver, cette saison où la terre est dure et froide. Pourtant, bien enfouies sous cette terre, des graines patientes se préparent à germer. Dans quelques mois, elles donneront une profusion de plantes nouvelles, d'herbes et de fleurs.

Nous sommes aussi dans une saison dure et froide pour trop de femmes et d'hommes qui n'ont plus assez de force ou de confiance pour accéder à leurs droits, à la dignité d'être des citoyens et de contribuer par leur expérience à construire un monde solidaire. Mais les graines sont là et germent patiemment.

Je pense à une femme qui pousse la porte d'un local du Mouvement, car elle se souvient y avoir vécu de beaux moments quand elle était plus jeune. Aujourd'hui, elle a perdu son logement et vit sous une tente. Et pourtant elle demande : « dites-moi si je peux aider ». Je salue cette volonté de s'engager dans une action collective, malgré la dureté de sa vie. Les beaux moments semés quand elle était enfant ont continué à germer et demandent à être partagés.

Mon premier sentiment est pourtant la révolte face à sa situation, face à l'immobilisme sur le manque de logements dans le pays.

Je pense aussi à toutes les personnes qui n'ont donc pas pu ou su faire valoir leurs droits. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de petites graines semées par des individus. Nous voulons un monde où les organisations et les institutions se transforment. C'est le sens de la campagne « Stop à la maltraitance institutionnelle ».

Ce Journal tout entier apporte une dose d'optimisme pour garder le cap vers une société solidaire et juste, en donnant la parole à des personnes qui s'engagent pour permettre à d'autres d'accéder à leurs droits. C'est une bonne graine à diffuser entre toutes les mains !



Bonnenouvelle!

→ 2024, UNE ANNÉE DYNAMIQUE POUR LE VOLONTARIAT PERMANENT

Une dizaine de personnes ont commencé, au cours de l'année 2024, une découverte du volontariat au sein d'ATD Quart Monde. Autant se sont inscrites pour participer à un week-end d'information sur le volontariat permanent en janvier 2025. « C'est un engagement qui intéresse et attire de nombreuses personnes », expliquent Karol Lainez et Catie Marquant, volontaires permanentes et co-responsables de l'accueil et de la formation des nouveaux volontaires.

Elles constatent que le nouveau site internet du Mouvement permet une prise de contact plus facile et plus rapide pour les personnes curieuses d'en savoir plus sur le volontariat permanent d'ATD Quart monde. ■

Pour découvrir le volontariat permanent par écrit, en vidéo ou en podcast, c'est par ici : atdqm.fr/volontariatpermanent

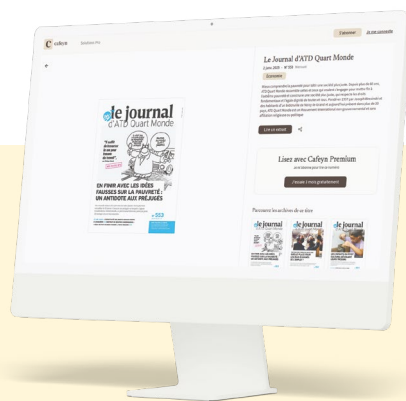
Contact : info.volontariat@atd-quartmonde.org

Mauvaisenouvelle!

→ RSA CONDITIONNÉ : UNE ATTEINTE AUX DROITS HUMAINS POUR LA CNCDH

Depuis le 1^{er} janvier, les allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) doivent effectuer quinze heures d'activités par semaine, via un « contrat d'engagement ». Une mesure qui « porte atteinte aux droits humains », selon la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, dans une déclaration adoptée fin décembre. La CNCDH regrette que « l'analyse complète de l'expérimentation, réalisée sur 47 départements, n'ait pas été finalisée et rendue publique ». Elle dénonce « tout

dispositif qui subordonne le versement d'un revenu minimum de subsistance à la réalisation d'une contrepartie ». Ce contrat d'engagement « met à mal le principe du droit à un accompagnement adapté » et constitue « une relégation inacceptable des droits humains derrière les priorités économiques dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales », constate la CNCDH, qui demande donc l'abrogation de cette disposition. ■



ATD QUART MONDE ACCROÎT SA VISIBILITÉ EN LIGNE

Au cours des derniers mois, ATD Quart Monde a souhaité augmenter sa visibilité afin de faire connaître encore plus largement le combat et les valeurs des personnes qui font vivre le Mouvement.

Ainsi, la Revue Quart Monde, publiée quatre fois par an, a rejoint le portail de revues CAIRN. Il s'agit d'une plateforme de référence pour les publications scientifiques francophones. Elle vise à « favoriser la découverte d'une recherche de qualité tout en cultivant l'indépendance et la diversité des acteurs de l'écosystème du savoir ».

bit.ly/4jgKOGQ

Le Journal d'ATD Quart Monde est quant à lui désormais accessible gratuitement sur Cafeyn, un kiosque de presse numérique, proposé notamment par certaines médiathèques, comme à Villeurbanne, à Pau ou à Grasse. N'hésitez pas à en parler dans vos médiathèques. bit.ly/3CbJaz3 ■

À SAVOIR

IL EST ENCORE TEMPS D'ADHÉRER À ATD QUART MONDE

Vous trouverez dans ce journal un bulletin d'adhésion à ATD Quart Monde. Depuis décembre, vous êtes déjà nombreux à avoir adhéré ou à avoir renouvelé votre adhésion pour l'année 2025. Si vous avez déjà adhéré, il est bien sûr inutile de le faire à nouveau. Le bulletin vous donne alors l'opportunité de proposer aux personnes de votre entourage d'être, elles aussi, des actrices de ce combat pour le respect de la dignité de toutes et tous en adhérant à ATD Quart Monde.

L'adhésion est précieuse et significative. C'est une manière d'exprimer son accord avec les valeurs et l'action du Mouvement et son choix de s'engager à ne laisser personne de côté. Elle donne aussi le droit de voter à l'assemblée générale, d'être actrice et acteur de la vie institutionnelle du Mouvement. Cette adhésion donne également de la force à tous les membres, car c'est enthousiasmant d'être porté par une énergie collective qui fédère. Cela donne une réelle visibilité à l'extérieur. C'est enfin un apport financier non négligeable, qui permet de contribuer aux frais de fonctionnement du Mouvement.



Alors, renforcez la voix d'ATD Quart Monde en adhérant et proposez l'adhésion autour de vous : atdqm.fr/atdqmadhesions ■

Rejoignez-nous !



LE JOURNAL D'ATD QUART MONDE

Publication mensuelle d'ATD Quart Monde France, **Rédaction :** 63, rue Beaumarchais, 93100 Montreuil tél : 01 42 46 81 95, www.atd-quartmonde.fr CPPAP : n° 1 224 H 79275 ISSN 2495-2494 Dépôt légal à parution. Reproduction interdite

Abonnements : 10 € pour 11 nos/an secretariat.amis@atd-quartmonde.org tél. : 01 34 30 46 22

Directrice de la publication : Marie-Aleth Grand Rédactrice en chef : Julie Clair-Robelet lejournald@atd-quartmonde.org

Réalisation : Atelier Siioux - atelier-siioux.com Impression : SIEP (Bois-le-Roi)

Papier 100 % recyclé - Dans ce numéro, un bulletin d'adhésion et une enveloppe T.

L'ÉTUDE DU MOIS

Une jeunesse précaire « invisible »

L'Inspection générale des affaires sociales, qui assure le contrôle et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques sociales, s'est penchée sur la pauvreté des jeunes ruraux, afin d'examiner les réponses qui leur sont apportées.

Dans un rapport publié début janvier, l'Inspection a analysé les 16-29 ans. Elle dessine ainsi le portrait « d'une jeunesse rurale qui se sent souvent délaissée et de jeunes ruraux précaires ou vulnérables, plus difficiles à atteindre, davantage invisibles ». Ces jeunes sont confrontés aux difficultés d'accès à l'emploi, avec un taux de chômage élevé (22,4 %) et un poids important de l'emploi précaire, puisque 37,8 % des jeunes ruraux en emploi sont en CDD ou intérim.

Contrairement aux idées reçues, ils peuvent aussi faire face à des difficultés d'accès au logement et à d'importants freins pour accéder à leurs droits, en raison d'une moindre présence des services publics. « Leur situation au regard de la pauvreté monétaire est légèrement plus favorable que celle des jeunes urbains, notamment parce qu'ils commencent à travailler plus tôt », constate l'Inspection. Cependant, leurs opportunités d'insertion ou de formation sont moins nombreuses : 28 % des jeunes ruraux accèdent à l'enseignement supérieur, contre 37 % des jeunes urbains. L'inspection regrette que les dispositifs mis en place en faveur des jeunes ruraux soient « peu ciblés et insuffisamment adaptés » et formule plusieurs propositions pour mieux accompagner ces jeunes. ■



↑ Atelier d'écriture le 10 janvier. © ATD Quart Monde

À la Maison Quart Monde de Paris, un « espace de liberté pour écrire, sans se tracasser »

Un atelier d'écriture créative est organisé une fois par mois à la Maison Quart Monde de Paris. Le 10 janvier dernier, les participants se sont inspirés d'un texte de Nathalie Bénézet pour écrire leur propre récit.

À 14h30, Claudine arrive, un peu essoufflée, à la Maison Quart Monde de Paris, avec un gros sac à dos. Elle doit prendre un train en fin d'après-midi, mais il était hors de question pour elle de rater cet atelier d'écriture. « Je n'ai pas trop le moral en ce moment, mais quand je suis là, je suis bien », explique-t-elle, en s'installant à la grande table, où se trouvent déjà Stéphanie, Marie-Françoise et Brahima, qu'elle connaît. Claude, un nouveau participant, les rejoint peu après.

Depuis trois ans, cet atelier réunit chaque mois entre cinq et dix personnes. L'objectif est de « leur permettre de s'exprimer avec plaisir par l'écrit, de produire des textes dont elles soient fières », explique Geneviève, co-animatrice de l'atelier. Il s'agit aussi de « permettre aux participants de découvrir des auteurs et des textes littéraires de haut niveau, relativement faciles d'accès en termes de langage et appropriés en termes d'expérience, pour que chacune et chacun puisse entrer en relation avec l'auteur présenté », poursuit-elle.

LE PARTAGE D'UNE PASSION

Des textes de Victor Hugo, Pablo Neruda ou encore Annie Ernaux ont notamment fait l'objet d'un atelier. « Ici, on partage nos amis, notre passion », s'exclame Brigitte, également

co-animatrice. À chaque séance, les participants découvrent ainsi une œuvre et composent un texte personnel s'en inspirant. Ce 10 janvier, ils sont heureux de pouvoir, en plus, discuter directement avec l'autrice : Nathalie Bénézet, volontaire permanente à ATD Quart Monde, est venue présenter son livre *La femme minérale*. Avec la technique de l'arpentage, chaque personne doit d'abord en lire un extrait différent en silence. « On va se soutenir pour la lecture. Puis chacun va raconter son extrait aux autres et l'histoire va peu à peu se reconstituer », annonce Geneviève. Cette manière de faire surprend Claude. « Je suis un peu perdu. Je relis mon extrait à chaque fois que quelqu'un parle, et je comprends quelque chose de différent. C'est costaud ce texte », constate-t-il.

Rapidement, il cerne mieux l'histoire de ce couple dont les enfants ont été placés et qui se bat pour effacer le mot « maltraitance » de son dossier judiciaire. « Est-ce que c'est une histoire imaginaire ? », demandent plusieurs participants. Avant même que Nathalie ne réponde, Stéphanie s'exclame : « On ne peut pas bien parler de la pauvreté, si ce n'est pas vrai ».

Après la lecture et la discussion autour de l'œuvre, c'est maintenant aux participants de se lancer dans l'écriture. La consigne n'est pas facile :

« L'objectif est de produire des textes dont elles soient fières. »

« 'On avait beaucoup d'amour à donner', dit la mère dans l'un des extraits. Imaginez la suite de cette phrase ». Autour de la table, toutes et tous se penchent sur leur feuille blanche avec une réelle envie de s'exprimer. Le mot d'ordre est « écrire, sans se tracasser ». Chaque personne lit ensuite son texte, soutenue par le regard et les commentaires positifs des autres.

À la fin, Claude est content de cette première expérience : « On a pensé tous ensemble la même histoire. C'est un très beau moment ». Stéphanie, quant à elle, est ravie d'avoir pu rencontrer une autrice. « Ici, je découvre des choses avec tout le monde, ce n'est pas l'école. Je me sens revivre, il y a de la joie et je suis comme une enfant quand je lis », explique-t-elle. Toutes et tous s'accordent pour dire que cet atelier d'écriture est un « espace de liberté ». ■

La femme minérale, Nathalie Bénézet, Éditions Maurice Nadeau, 120 p.

8 AGENDA

4 février ATD Quart Monde organise à Montpellier, à partir de 17h45, une rencontre avec Vincent Massart, l'un des auteurs du livre *Apprendre des scolarités abîmées*, publié aux Éditions Quart Monde.

Lieu : Centre social CAF L'île aux familles, 410 avenue de Barcelone, 34080 Montpellier.

6 février Lancement du livre *En finir avec les idées fausses sur la pauvreté* à Ground Control, 81 rue du Charolais, à Paris, à partir de 18h30. Venez discuter de l'ouvrage avec son autrice, Isabelle Motrot, et des membres d'ATD Quart Monde. **Inscription gratuite :** atdqm.fr/groundcontrol6fev

25-27 avril Envie d'être acteur de la transformation de la société, de vous engager avec d'autres pour faire bouger les choses, dans une expérience de vie simple ? Le volontariat permanent à ATD Quart Monde est peut-être fait pour vous : participez à un week-end de découverte du volontariat du 25 au 27 avril en région parisienne. **Informations et inscriptions :** info.volontariat@atd-quartmonde.org

14 juin L'assemblée générale d'ATD Quart Monde aura lieu le samedi 14 juin à la Bibliothèque nationale de France, dans le 13^e arrondissement, à Paris. Le programme de la journée sera bientôt communiqué.

L'accès aux droits : un parcours du combattant



© ATD Quart Monde

Le manque d'informations, la complexité des démarches ou encore la peur d'être stigmatisé sont des obstacles, parfois infranchissables, pour accéder à ses droits. Des initiatives sont menées, comme Territoires zéro non-recours, pour améliorer l'effectivité des droits sociaux en France. Mais l'évolution des pratiques prend du temps.

Chaque fois qu'elle entend le terme « non-recours », Aquilina Ferreira a envie de se mettre en colère. « On ne parle pas d'une aide que nous allons quémander, mais de droits que nous avons. Ce mot laisse penser que c'est de la faute des gens s'ils ne demandent pas leurs droits, alors que leur obtention devrait être plus automatique et ne pas faire l'objet d'autant d'obstacles », explique la militante Quart Monde de Nancy. Elle qui assure depuis des années dans son quartier des permanences d'accès aux droits voit bien les nombreux freins empêchant les personnes d'y accéder facilement. « Cette semaine encore, un voisin m'a appelée car il est allocataire du RSA (Revenu de solidarité active), mais n'a pas la CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire). Cela doit pourtant s'enclencher automatiquement, mais c'est un loupé. Encore un... », dit-elle en soupirant.

Aquilina Ferreira constate par ailleurs que « les gens ont peur d'aller dans les services sociaux. Ils demandent une fois ou deux, mais ils se font mal recevoir, ou alors il faut qu'ils reviennent 50 fois pour apporter des papiers. Face à cet accueil, ils n'y retournent plus ». Elle note cependant quelques évolutions positives ces dernières années. « À la Sécurité sociale, les choses vont aujourd'hui un peu plus vite qu'avant. On peut faire des demandes sur internet, même si tout le monde n'y a pas accès. Ils n'ont pas tous tout faux », s'exclame-t-elle.

FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Depuis que le groupe local d'ATD Quart Monde a été sollicité par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle pour contribuer à l'expérimentation Territoires zéro non-recours, elle espère que l'accès aux

droits va s'améliorer. Le département est en effet l'un des 39 territoires retenus à l'échelle nationale pour mener, pendant trois ans, cette expérience visant à repérer sur le terrain les personnes qui ne font pas appel ou ne parviennent pas à accéder à leurs droits. Il a lancé officiellement ce projet le 26 septembre 2023. Parmi les premiers pas symboliques, le conseil départemental a décidé d'écouter Aquilina Ferreira, ainsi que les autres militants Quart Monde et les habitants, pour changer le nom de l'expérimentation, désormais intitulée « Avec vous pour vos droits ».

L'une des priorités de ce projet pour la Meurthe-et-Moselle est de « faire évoluer les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux », explique Ambre Mutelet, chargée de mission « accès aux droits » au conseil départemental. Il s'agit de permettre aux professionnels du secteur social du département, mais aussi à leurs partenaires, « d'aller au plus proche des habitants », poursuit-elle. Des formations sont ainsi proposées pour « développer l'aller-vers sur les lieux de vie, avec les bons outils et le bon accompagnement », détaille la chargée de mission.

ÉCOUTER LES « EXPERTS DU VÉCU »

Depuis le début de la réflexion du projet, en 2022, « ATD Quart Monde a mis en avant la parole des militants Quart Monde et, plus généralement, des personnes qui sont les expertes du vécu et expriment ce qu'elles vivent et ressentent », souligne Rollande Laureau-Laplace, alliée du Mouvement. Des formations en Croisement des savoirs et des pratiques, avec des travailleurs sociaux et des militants Quart Monde, ont été mises en place, afin de réfléchir ensemble aux solutions contre le non-recours. Les échanges n'ont pas toujours été simples. « Nous avons compris que le temps politique n'est pas le temps des associations. Dès que le projet a été accepté, il fallait aller vite. Nous avons dû réajuster, tirer des leçons à chaque fois pour avancer », ajoute-t-elle.

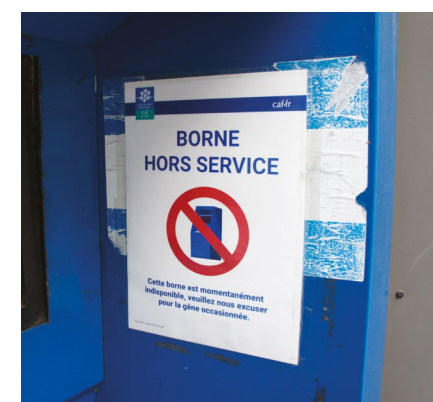
En travaillant ensemble, les personnes en situation de pauvreté et les professionnels se sont rendus compte que les mêmes mots n'avaient pas la même portée pour toutes et tous. Ainsi, pour les premières, la simple question « pourquoi ? » peut poser problème. « Arrêtez de nous demander pourquoi nous ne sommes pas venus au rendez-vous

« Tous les partenaires travaillent mieux ensemble au niveau micro-local. »

précédent. Cela bloque les gens. Ils se sentent obligés de se justifier », explique Aquilina Ferreira. « Peut-être qu'au lieu de venir voir l'assistante sociale, qui n'a pas toujours de réponse à apporter, ils sont allés aux Restos du cœur, car c'était plus urgent pour eux d'avoir à manger dans leur assiette, même si ce n'est pas l'idéal », précise-t-elle. À la place du « pourquoi », les personnes en situation de pauvreté ont recommandé aux travailleurs sociaux de demander plutôt : « vous n'avez pas pu venir la dernière fois, qu'est-ce qui vous en a empêché ? Est-ce que je peux faire quelque chose pour vous ? ».

L'IMPORTANCE DE LA CONFIANCE

Sur le terrain, l'expérimentation a d'abord été mise en place au sein du quartier Jéricho, à l'Est de Nancy, sur le marché solidaire de Lortie. Des permanences ont été ouvertes le mercredi matin, un travail a été mené avec les médiateurs en bas des immeubles et avec des groupes de personnes âgées. « Ces expériences fonctionnent, il y a des résultats, des personnes ont connu des ouvertures de droits. Mais est-ce qu'elles vont vraiment vers les plus invisibles ? Les personnes en situation de pauvreté viennent-elles réellement sur ce marché pour rencontrer les assistantes sociales ? », s'interroge Sylvie Goosens, alliée d'ATD Quart Monde. ►



► Pour co-construire l'expérimentation, le conseil départemental a bien intégré des associations et des membres du conseil consultatif, une instance de dialogue ouverte à des allocataires du RSA et consultée sur les politiques mises en place. Mais ces personnes n'habitent pas forcément le quartier concerné par le projet. « Il faut nécessairement que les habitants soient impliqués pour permettre de faire le lien avec les travailleurs sociaux. Il faut aller dans les parcs, à la sortie des écoles... », estime-t-elle, pour l'instant un peu frustrée par la manière dont se développe l'expérimentation. « Nous voyons dans ce projet que la notion de confiance est très importante pour aller vers les publics

les plus en difficulté. Le travailleur social n'est pas forcément la personne la plus légitime, parce qu'il peut exister un rejet des institutions. Il est indispensable de passer par des intermédiaires, des habitants du quartier, des pairs », ajoute Rollande Laureau-Laplace. Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle dresse cependant un premier bilan positif. « Ces pratiques se diffusent dans les équipes. Tous les partenaires travaillent mieux ensemble au niveau micro-local, parce qu'ils se connaissent. Les relations interprofessionnelles sont facilitées, ce qui rend plus simple l'étude des dossiers des allocataires. On sème des graines, mais l'évolution des pratiques professionnelles

se fait sur du temps long », constate Ambre Mutelet. Les membres du Mouvement qui participent aujourd'hui à l'expérimentation constatent eux aussi des avancées, mais aimeraient des changements plus significatifs. « ATD Quart Monde est parfois la petite voix discordante, celle qui fait revenir sur les fondamentaux du projet. On ne sait pas forcément comment aller toucher celles et ceux qui sont les plus éloignés de leurs droits. Si nous avions une solution miracle, cela se saurait. Mais nous pensons qu'il faut tenter de nouvelles choses et c'est à cela que doit parvenir l'expérimentation », conclut Rollande Laureau-Laplace. ■

Les Centres communaux d'action sociale, des « lieux d'accueil, d'informations et d'accès aux droits »

Pour lutter contre le nonaccès aux droits, les Centres communaux d'action sociale sont souvent en première ligne. Regroupés au sein de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale, ils s'attachent notamment à « maintenir les accueils de proximité ».

La lutte contre le nonaccès aux droits, contre l'isolement des personnes, contre le sentiment de défiance vis-à-vis des institutions passe par « des espaces de dialogue et de partage ». Pour Hélène-Sophie Mesnage, déléguée générale adjointe de l'Unccas, il s'agit de l'une des missions centrales des CCAS (centres communaux d'action sociale). « C'est d'abord un lieu d'accueil, d'informations et d'accès aux droits. Le CCAS a une approche globale de la personne pour activer ses propres dispositifs et/ou renvoyer vers d'autres partenaires qui peuvent avoir une action plus ciblée », décrit-elle. Ainsi, lorsqu'une personne se présente au CCAS pour expliquer qu'elle n'arrive pas à payer sa facture d'électricité, « on se rend souvent compte que ce n'est pas qu'une

question d'impayé d'énergie, mais que la personne a une problématique de logement potentiellement dégradé et/ou de santé, d'emploi, une situation familiale compliquée... Le CCAS est là pour l'aider de la meilleure des manières possibles », détaille-t-elle.

Hélène-Sophie Mesnage pointe « les impacts et les écueils des logiques de dématérialisation à outrance » de certaines institutions, qui peuvent être des obstacles infranchissables vers l'accès aux droits. Pour les CCAS, l'objectif est donc aujourd'hui « de maintenir un premier accueil social inconditionnel, de corriger le tir pour que les personnes qui en ont besoin puissent avoir de vrais interlocuteurs, pas simplement une plateforme en ligne ».

UNE COORDINATION NÉCESSAIRE

L'Unccas est par ailleurs associée au comité d'évaluation de l'expérimentation Territoires zéro non-recours, au niveau national. Sa déléguée générale adjointe espère qu'une réelle volonté politique permettra d'aller jusqu'au bout de cette expérimentation et de ce qu'elle implique. « Si l'ensemble des allocataires accédaient effectivement à leurs droits, il faudrait que l'État dégage quelques milliards d'euros supplémentaires. Il faut assumer ce coût-là. Il est bien moindre que l'ensemble des coûts indirects supportés aujourd'hui par les collectivités et par les personnes elles-mêmes, qui font face à un cumul de difficultés impactant leur vie, leur santé... », explique Hélène-Sophie Mesnage.

Pour elle, cette expérimentation peut notamment améliorer la coordination entre les travailleurs sociaux. Ainsi, lorsque les professionnels du CCAS connaissent ceux de la CAF et de France Travail, par exemple, et qu'un référent peut centraliser toutes les informations, « cela rend les choses un peu plus simples pour eux et pour les personnes accueillies qui n'ont pas à répéter des dizaines de fois un parcours de vie compliqué ». Il reste encore « beaucoup de progrès à faire pour ne pas rester sur les chiffres dramatiques que l'on entend quand on parle de non-recours aux droits. Mais ce travail de réseau peut être un levier important », affirme-t-elle avec optimisme. ■

À VOIR



DES VIES SUSPENDUES

LE NON-RECOURS AUX DROITS : DES VIES SUSPENDUES

Ce documentaire belge, réalisé par l'association Vie Féminine avec Télévision du Monde, donne la parole à des femmes qui ont fait face à des difficultés pour accéder à leurs droits, interroge les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux et identifie des pistes d'actions pour permettre à toutes et tous d'accéder et de faire valoir leurs droits.

tdm-asbl.be/productions/le-non-recours-aux-droits-des-vies-suspendues/ ■

L'ACCÈS AUX DROITS EN CHIFFRES Baromètres de la Drees de décembre 2022 et avril 2023

34 %

des personnes éligibles ne perçoivent pas le RSA.

30 %

des personnes éligibles ne recourent pas à l'assurance chômage.

4 milliards

d'euros n'ont pas été versés au titre du minimum vieillesse (ASPA) ou du Revenu de solidarité active (RSA).

4 personnes sur 10

considèrent que le manque d'information sur les aides est la cause principale du non-recours ; 23 % citent « la complexité des démarches », suivie par la crainte des conséquences négatives (18 %) et le souhait de s'en sortir soi-même sans dépendre de l'aide sociale ou de ne pas être considéré comme un assisté (16 %).

50 %

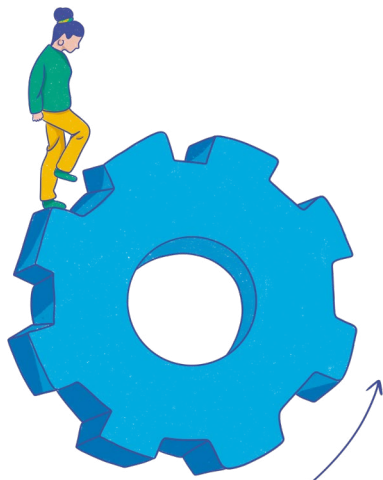
des personnes seules qui pourraient percevoir le minimum vieillesse ne le touchent pas.

32 %

ne sollicitent pas la complémentaire santé solidaire.

+ de 900 000

personnes n'ont donc pas pu ou su faire valoir leurs droits pour ces deux allocations.



ZOOM

SUR LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE

La mise en œuvre du Droit au logement opposable montre « le naufrage de la politique publique »

AGIR ENSEMBLE CONTRE LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE

Dans le cadre de sa campagne « Stop à la maltraitance institutionnelle : agissons ensemble », ATD Quart Monde propose le jeu « Passe ou Trappe ». Ce jeu a pour objectif de dénoncer les inégalités de traitement et d'accès aux droits et de sensibiliser l'opinion publique. Comme dans la vie, les joueurs ne commencent pas avec les mêmes cartes en main et les obstacles rencontrés ont des effets différenciés selon le statut social et économique de chacune et chacun. Ils évoluent sur un plateau représentant le parcours administratif au sein des services publics et se plongent ainsi dans les interactions quotidiennes avec ces institutions.

Pour mieux comprendre la maltraitance institutionnelle et ses conséquences, vous pouvez retrouver ce jeu sur notre site internet et l'imprimer :

atdqm.fr/stopmaltraitance

Le Haut comité pour le droit au logement a notamment pour mission de suivre la mise en œuvre du Droit au logement opposable (Dalo) et de soumettre des propositions au gouvernement. Son secrétaire général, René Dutrey, pointe les menaces qui pèsent aujourd'hui sur le droit au logement.

Le bilan publié par le Haut comité en octobre 2024 montre que 102 969 ménages reconnus prioritaires Dalo restent encore à reloger. Comment expliquez-vous ce chiffre ?

On les appelle souvent les « naufragés du Dalo », parce que ce chiffre montre bien le naufrage de la politique publique. Il comprend tous les ménages reconnus prioritaires depuis 2008. Depuis cette date, certains ont réussi à se reloger par leurs propres moyens, sont partis à l'étranger ou sont décédés. Mais un grand nombre sont certainement encore en errance. Le Haut comité bataille pour que personne ne soit radié du fichier sans avoir été recontacté, ce qui n'est pas fait. En 2023, 51 % des ménages reconnus prioritaires n'ont pas été relogés dans les délais réglementaires de 3 à 6 mois. 21 665 ménages ont effectivement été relogés.

La loi instituant le Droit au logement opposable devait permettre à toute personne ne disposant pas d'un logement adapté d'en avoir un, en contraignant l'État à réaliser cette politique publique de l'offre de logements. Dans les faits, l'État a été condamné depuis 2009 à 374 millions d'euros pour non-proposition de logement à des ménages reconnus Dalo.

Il y a environ 100 000 recours Dalo déposés par an, et le taux de décisions favorables est de 34 %. Cela ne représente pas grand-chose par rapport aux 4,2 millions de personnes mal-logées en France. La part de non-recours est gigantesque, notamment en raison des restrictions mises en place pour l'accès aux droits.

Quelles sont par exemple ces restrictions ?

Les recours Dalo sont étudiés par des commissions de médiation et la plupart ont développé des pratiques restrictives, voire illégales. Nous constatons ainsi une forte augmentation des documents demandés pour remplir un dossier Dalo. Certaines commissions demandent le métrage par un géomètre de l'appartement dans lequel la personne est hébergée, ou une attestation de l'hébergeur. C'est d'autant plus difficile que, lorsqu'elles arrivent devant ces barrières, les personnes ont déjà un long parcours du combattant administratif derrière elles.

Quelles sont les étapes de ce parcours ?

Imaginez une personne vivant dans une ancienne loge de concierge insalubre de 11 m² avec deux enfants. Elle dépose d'abord une demande de logement social. Elle doit la réactualiser chaque année, sachant que les enfants grandissent, certains reviennent à la maison, il peut y avoir des ruptures, des expulsions, des situations d'errance... Puis la personne qui n'est « pas en mesure d'accéder par ses propres moyens à un logement décent » peut déposer un recours Dalo si elle répond à un ou plusieurs des critères requis, comme être logé dans un logement insalubre, ou sur-occupé en présence d'une personne en situation de handicap ou d'un mineur. Plus les parcours de vie sont des parcours d'errance du fait de la précarité, moins ils sont linéaires et moins ils rentrent dans les cases administratives.

Pour vous, ces différentes étapes correspondent-elles à de la maltraitance institutionnelle ?

Tout à fait. Nous avons travaillé il y a quelques années avec une psychologue pour mieux comprendre pourquoi des ménages refusaient des propositions de logement social. Pour les préfetures, ces refus montraient que ces personnes n'étaient pas vraiment prioritaires. Cette psychologue nous a beaucoup ouvert l'esprit. Imaginez que, pendant cinq années

ou plus, vous faites l'effort de renouveler votre demande de logement social. Vous n'avez aucune nouvelle, vous ne savez pas si cette demande est bien enregistrée quelque part.

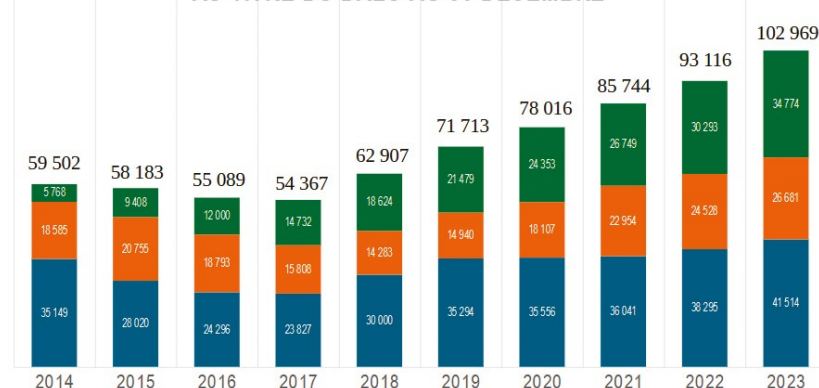
Tout à coup, vous recevez une lettre d'un bailleur social que vous ne connaissez pas. Il vous dit que vous avez été sélectionné pour un logement social à tel endroit. Vous avez dix jours pour répondre oui ou non. Dans la plupart des territoires, on ne peut pas visiter son logement avant de répondre. En termes de maltraitance, c'est assez élevé. On refuse aux personnes le droit de se projeter dans leur logement.

Il y a donc effectivement des personnes qui refusent la proposition. Pour la psychologue, c'est en quelque sorte une manière de reprendre possession de son parcours.

Comment le droit au logement va-t-il évoluer dans les prochaines années selon vous ?

Le droit au logement est aujourd'hui menacé. Nous devons retisser les valeurs de solidarité pour que le fait d'ouvrir sa porte à quelqu'un qui a besoin de soutien soit normal, qu'on soit un particulier, une organisation ou l'État. Aucun argument politique ou économique ne devrait être entendable s'il justifie le fait de laisser une personne à la rue. Le droit au logement ne se gagne pas selon son mérite, son parcours ou ses capacités financières.

Nombre de ménages restant à reloger AU TITRE DU DALO AU 31 DÉCEMBRE



Ancienneté de la reconnaissance
 ■ Moins de 2 ans ■ Plus de 2 ans à moins 5 ans ■ Plus de 5 ans

Source des données : InfoDalo - France entière (y.c. Outre-Mer)



NOTRE ACTION DÉPEND DE VOS DON

- Je fais un don de€
- J'adhère à ATD Quart Monde

Vous signifiez ainsi votre adhésion aux valeurs et aux engagements d'ATD Quart Monde, vous contribuez à augmenter sa visibilité et pourrez voter à l'assemblée générale.

Prénom et Nom

Année de naissance

Signature

Allez sur WWW.ATDQM.FR ou envoyez votre chèque à l'ordre de ATD Quart Monde - 12 rue Pasteur - 95480 Pierrelaye.

Tout don supérieur à 8€ donne droit à une réduction d'impôts de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour nous soutenir dans la durée, faites un don régulier. Formulaire page 7.

À VOIR

La chronique
de Bella Lehmann-Berdugo



APPRENDRE

Claire Simon. Documentaire. France. Sortie le 29 janvier. Quand on est un enfant : apprendre à lever le doigt, à ne pas se tromper, à lire, à compter, à avoir confiance en soi-même. Quand on est un adulte enseignant : apprendre à détecter dans les yeux des enfants ce qui coince, à les encourager, à les initier au chant, aux arts. À l'école Makarenko d'Ivry-sur-Seine, une école élémentaire de la République, la caméra tourne, dans les classes, dans la cour, sans commentaires. « *Je voulais montrer l'école élémentaire comme un bastion républicain, comme une fabrique du citoyen et de la cité* », déclare la réalisatrice, Claire Simon. ■



LA PIE VOLEUSE

Robert Guédiguian. Fiction. France. Sortie le 29 janvier. Maria s'occupe avec dévouement de personnes âgées. Elles l'adorent et lui font confiance. Régulièrement, Maria prélève quelques billets sur l'argent des courses, pour améliorer sa condition, couvrir les dettes de jeu de son mari, financer les cours de piano de son petit-fils. Bref, pour rééquilibrer les injustices sociales. D'abord le récit lambine au fil de jolies images d'Épinal dans les hauts de Marseille, et à travers de gentils « *petits vieux, fragiles et crédules* ». Puis, ça se corse, avec quelques habiles chassés-croisés et un zeste d'ironie qui sauvent la mise. Las ! La pie voleuse va battre de l'aile. Mais la bonté vraie existe en ce bas monde, savez-vous. La morale sera sauve et tout finira bien. ■

À LIRE AUX ÉDITIONS QUART MONDE



EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES
ISABELLE MOTROT, ÉDITIONS QUART MONDE /
ÉDITIONS DE L'ATELIER, 10 JANVIER 2025, 88 P., 5 €

Enrichi de dessins de presse, cet antidote à la mise à l'écart des personnes en situation de pauvreté montre, en

vingt idées fausses, que la lutte contre la maltraitance institutionnelle et l'éradication de la misère sont un seul et même combat. Cette nouvelle édition s'inscrit dans une histoire qui a commencé en 2013 avec la volonté d'ATD Quart Monde d'établir des arguments solides et imparables pour contrer les préjugés encore trop nombreux dans la société.

Sous la plume de la journaliste et écrivaine Isabelle Motrot, ce petit livre est un outil indispensable pour discréditer les clichés véhiculés au quotidien sur les pauvres et la pauvreté, dont voici quelques exemples :

« *Les pauvres font tout pour toucher des aides* » ; « *Il suffit de traverser la rue pour trouver du travail* » ; « *En France, la justice est la même pour tout le monde* ». Sept dessinateurs, Joël Alessandra, Camille Besse, Philippe Geluck, Pascal Gros, Nikolaz, Pancho et Loïc Sécherresse, ont par ailleurs accepté d'illustrer gracieusement certaines idées fausses. ■

À RETROUVER EN LIBRAIRIE



LES VEILLEURS
TAINA TERVONEN,
ÉDITIONS MARCHIALY,
224P.

« *Tu sais, quelqu'un qui naît dans la galère, qui grandit dans la souffrance, à un moment donné, il a envie d'en sortir. Même s'il n'a qu'une petite chose à lui, il va la gaspiller pour s'en sortir.* » Ces mots, ce sont ceux de Saliou, l'un des « *veilleurs* » dont l'autrice dresse le portrait. Comme beaucoup de ses amis, Saliou a quitté son pays, le Sénégal, pour tenter de venir en Europe. Au bout de deux ans, il a finalement décidé d'abandonner, de revenir au Sénégal pour « *apporter autre chose face à ce système vraiment pas approprié pour une vie humaine* ». Alors, Saliou « *lutte pour la dignité de l'être humain* ». Comme les autres « *veilleurs* », il est en contact avec les migrants qui veulent prendre la mer, leur donne la météo marine pour prévenir les naufrages, alerte les secours et, bien trop souvent, entre en contact avec les proches qui recherchent des naufragés. « *À chaque récit que me relatent les vieillards, je mesure le gouffre entre la réalité dont ils sont témoins et celle dont rendent compte les médias. Combien de morts invisibles y a-t-il derrière chaque mort signalée dans la presse ?* », s'interroge Taina Tervonen. Avec un smartphone et les réseaux sociaux, Saliou, les deux Marie, Hervé et Maria réussissent parfois « *là où les institutions échouent* », en répondant simplement aux questions que se posent

ceux qui se nomment les « *aventuriers de la migration* », en écoutant leurs besoins, leurs rêves et leurs peurs, en tentant parfois de faire venir plus rapidement les secours. « *Derrière les personnes qui disparaissent en mer, laissant leurs proches démunis, sans corps à enterrer, il y a l'injustice de la liberté de circulation, octroyée ou déniée selon le passeport dont on dispose. [...] Les morts et les disparus aux frontières ne sont pas une fatalité, ils sont la conséquence de choix politiques faits en notre nom* », constate amèrement l'autrice. ■



**REVUE PROJET -
COMPRENDRE
POUR AGIR.
ÇA VA DE SOI ?**

Faut-il comprendre pour agir ou agir pour comprendre ? Ce numéro de la *Revue Projet* détaille, dans son dossier, « *la conviction que les sciences humaines et sociales, en permettant le développement d'une pensée autonome et critique où la liberté se conquiert par la connaissance, restent intimement liées à tout projet démocratique d'émancipation* ». Dans un texte intitulé *La friction des savoirs*, la philosophe Cécile Lavergne et le volontaire permanent d'ATD Quart Monde, Jean Venard, se penchent sur les nombreux préjugés qui « *font obstacle à la compréhension de la grande pauvreté* ». ■

Pour commander cette revue :
www.revue-projet.com



FAIRE VIVRE LE JOURNAL
D'ATD QUART MONDE
C'EST... S'ABONNER !

Le mensuel du Mouvement ATD Quart Monde en France donne la parole à ceux que l'on n'entend jamais. En vous abonnant, vous permettez à une personne de le recevoir gratuitement.

BON DE COMMANDE

→ COMMANDEZ SUR
WWW.EDITIONSQUARTMONDE.ORG

Je m'abonne :

- au *Journal d'ATD Quart Monde* (10 n°/an).
10 € ou plus : €
 à la *Revue Quart Monde* (4n°/an).
32 € ou plus : €

Je commande : NBRE/TOTAL

- En finir avec les idées fausses
5 €/.....€

+ Frais de port :

- Lettre suivie : 3,08 € €
Colissimo sans signature : 6,90 €. €
ou ce que vous pouvez. €

TOTAL DE LA COMMANDE €

ENVOYEZ VOTRE CHÈQUE uniquement pour les abonnements et livres ci-dessus, à l'ordre de ATD QUART MONDE, 12, rue Pasteur 95480 Pierrelaye, accompagné du bulletin en bas.

JE SOUTIENS ATD QUART MONDE DANS LA DURÉE

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant correspondant à mon soutien régulier à ATD.

Chaque mois, je choisis de donner €
 J'adhère à ATD Quart Monde
Vous signifiez ainsi votre adhésion aux valeurs et aux engagements d'ATD Quart Monde, vous contribuez à augmenter sa visibilité et pourrez voter à l'assemblée générale.

Fait à le
Signature

Envoyez ce mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB à ATD Quart Monde, 12 rue Pasteur 95480 Pierrelaye, 01.34304622. Sauf avis de votre part, le reçu fiscal vous sera envoyé annuellement en janvier pour tout don supérieur à 8 euros.

Bénéficiaire Fondation ATD Quart Monde
63, rue Beaumarchais 93100 Montreuil.
Identifiant créancier SEPA : FR19 ZZZ 427.147

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation ATD à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation ATD. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document disponible que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations recueillies sont enregistrées par ATD Quart Monde dans une base de données sécurisées. Ni vendues, ni échangées, ni communiquées, elles sont réservées à son usage exclusif à des fins de gestion interne, de réponse à vos besoins et d'appel à votre générosité. Vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et demander leur rectification ou leur suppression en contactant le Secréariat des Amis (12 Rue Pasteur - 95480 Pierrelaye). Sans demande de suppression, elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

M., M^{me}
Adresse
E-mail
année de Naissance





© ATD Quart Monde

MARIETTE LEGENDRE

« Nous pouvons laisser quelques marques de mieux-être aux autres »

Depuis 40 ans, Mariette Legendre est alliée d'ATD Quart Monde pour « essayer d'améliorer la vie » et « rappeler inlassablement que chaque personne a une valeur inaliénable ».

8

Mariette Legendre a grandi dans le même quartier que le fondateur d'ATD Quart Monde, Joseph Wresinski, à Angers.

Pour elle, c'était comme une évidence de s'engager dans le Mouvement. Ce n'est pourtant pas dans sa ville natale qu'elle s'est lancée, mais à Brest. Jeune médecin de PMI (protection maternelle infantile) dans un quartier très populaire, elle se questionne alors beaucoup sur sa pratique. « J'avais des liens avec les travailleurs sociaux, je voulais m'ouvrir davantage sur ce que vivaient les familles et faire accepter ma vision un peu différente du métier », se souvient-elle.

En 1985, elle entend parler d'un congrès organisé à Nancy par ATD Quart Monde, intitulé « Pour une politique de la santé : le Quart Monde acteur et partenaire ». Pour la première fois, elle décide de laisser son mari et ses quatre enfants pour traverser la France et échanger avec d'autres professionnels du monde entier sur ses questionnements. C'est pour elle le début d'un engagement sans faille qui dure depuis 40 ans. Elle prend contact avec le réseau Wresinski Santé, qui réunit des personnes ayant vécu la pauvreté, des professionnels de santé, des chercheurs... Dans cet espace, toutes et tous partagent leurs connaissances et leurs expériences et formulent des recommandations pour améliorer l'accès aux soins des plus pauvres. Mariette Legendre découvre par ailleurs

qu'un petit groupe d'ATD Quart Monde existe à Brest, autour de trois ou quatre militantes Quart Monde.

DES AMITIÉS FORTES

Elle lie alors son engagement professionnel et son implication auprès des personnes en situation de pauvreté, ce qui lui permet d'avoir une approche plus globale de son métier. « Pour moi, la santé, c'est tout un ensemble. On ne peut pas juste rester sur l'aspect médical. Si un enfant multiplie les bronchites à cause de l'humidité de son logement, nous avons la possibilité de le soigner et d'entrer en contact avec l'assistante sociale du secteur, de faire de la prévention, de savoir sur quoi insister pour ne pas noyer les parents sous un trop grand nombre de démarches... », détaille-t-elle.

Pour mieux comprendre ATD Quart Monde, elle se plonge aussi dans les nombreux livres publiés aux Éditions Quart Monde. Elle reste marquée par l'ouvrage de Joseph Wresinski *Écrits et paroles aux volontaires*, dans lequel il évoque notamment la difficulté, pour les personnes en grande précarité, de nouer de réelles amitiés, car elles ont vécu de nombreuses ruptures dans leur vie. Mariette Legendre apprend à ne pas se sentir directement visée par les propos, parfois violents, de certains militants Quart Monde, dont Marcelle, avec qui elle tisse une relation très forte. « À mes débuts, leur colère visait la PMI, puis la société en général. Il ne faut pas la prendre pour soi », explique-t-elle.

Si certains de ses collègues comprennent son engagement, et même s'en inspirent, d'autres font eux aussi preuve d'une certaine violence envers elle. « Certains m'ont mise à l'écart, alors que j'accompagnais une personne à un rendez-vous », se souvient-elle. Peu à peu, elle constate que les plus à l'écoute sont celles et ceux qui ont participé à des co-formations en Croisement des savoirs et des pratiques proposées par ATD Quart Monde.

« C'est maintenant le temps de la transmission. »

Ces difficultés ne l'empêchent pas d'avancer. Elle participe à la création de lieux d'accueil parents-enfants, dont *La petite maison* ; elle anime chaque mois la réunion du « groupe familles » sur un thème que les personnes choisissent, comme l'orientation scolaire, le logement ou le travail, afin de préparer des rencontres avec des professionnels ou des élus ; elle travaille avec des militants Quart Monde et des professionnels du département pour contribuer à la rédaction du Projet pour l'enfant, un document élaboré pour chaque mineur accompagné par les services de l'Aide sociale à l'enfance...

Pendant toutes ces années, Mariette Legendre est poussée par « un souhait : que chacun s'accomplisse, développe ses valeurs et ses compétences, ait l'espoir d'être enfin inclus dans cette société, d'être libre », décrit-elle.

ÉCRIRE SUR LE MILITANTISME

Depuis qu'elle est à la retraite, elle s'occupe encore davantage de l'accès aux droits des personnes en situation de pauvreté. « Pour moi, on est sur terre pour essayer d'améliorer la vie, pour que les humains soient plus heureux, pour rappeler inlassablement que chaque personne a une valeur inaliénable. Je ne conçois pas une vie uniquement dans la consommation. Nous sommes de passage, mais nous pouvons laisser quelques marques de mieux-être aux autres », affirme-t-elle.

Elle voudrait désormais écrire l'histoire d'une famille qu'elle a accompagnée, ainsi qu'un texte sur le militantisme, qu'elle a promis à Marcelle. « C'est maintenant le temps de la transmission » à ses enfants et petits-enfants, pour rappeler à toutes et tous « l'importance de faire attention aux autres ». L'année 2025 marquera un tournant : elle va revenir s'installer près d'Angers. Elle ne souhaite pas s'engager à nouveau dans un groupe local. Mais, pour boucler la boucle, elle aimerait organiser une sortie avec les militants Quart Monde de Brest, afin de leur faire découvrir où habitait Joseph Wresinski et, peut-être, faire naître de petites étincelles d'engagement chez de nouvelles personnes. ■